

Etape SAINT-ASTIER – MUSSIDAN 25,5 km

0 – SAINT ASTIER * – Eglise

Prendre la rue Jules Guesde, rue Maréchal Foch, à droite rue Amiral Courbet, puis au Rond point la deuxième rue à gauche, rue Maréchal Leclerc en montée, puis la deuxième à droite, Rue Eugène Leroy et ensuite prendre le chemin à gauche qui conduit à

2 – Château de Puyferrat (Refuge Pèlerin)

Prendre le GR derrière le château et rejoindre la route, aller à droite puis à gauche vers Davalant. Avant le hameau tourner dans le chemin à gauche

3,8 – Rougerie, prendre à droite puis monter jusqu'au croisement de routes, puis à droite et ensuite à gauche dans le chemin vers Les Brousses. Traverser le hameau pour reprendre le chemin derrière les maisons, prendre à gauche et descendre la piste sur 600 mètres puis prendre à droite et remonter la piste sur 200 mètres, au croisement de pistes prendre à gauche vers

6 – Chassaing, prendre à gauche en descendant la RD 41 sur 100 mètres, prendre chemin à droite et le suivre le long de la lisière. A Guibaudie couper la route et aller en face le long d'une maison, le chemin conduit à travers bois au lieu-dit Treillou. Traverser la ferme et remonter sur la D 41E2, aller en face et traverser le village de :

7,5 – Saumonie, à la sortie prendre le 2ème chemin à gauche et faire 1 km à travers prés. A l'entrée d'un bois opter pour le chemin de gauche et rejoindre

9,6 – Planéze, prendre à gauche, puis la première à droite, pour traverser le village. Aller tout droit sur cette route en montant, au bout d'un km on retrouve le GR, continuer vers Puy de Pont, traverser et à la sortie aller à gauche pour couper ensuite la

12 – La D 44, aller en face vers Jaumarie puis suivre le GR sur le DFCI.

14,8 -- le chemin débouche sur une route aller à gauche Après un km prendre le chemin de droite DFCI, faire 700 mètres, nouvelle route. La suivre sur 150 mètres, au carrefour à gauche (quitter le GR, en le suivant possibilité de rejoindre Douzillac à 1 km)). 150 mètres plus loin aller à droite sur 100 mètres puis prendre le chemin de gauche en descendant vers

17,6 – Les Faures, à droite et à gauche dans le village dans un petit chemin. *Etape pèlerine mise en place par l'association, table sous abri, sur la droite du chemin.*

Carrefour en T (DFCI) prendre à gauche pour rejoindre une route :

18,6 – Aller en face nouveau chemin (DFCI) carrefour à 400 mètres aller à gauche puis à droite et ne plus quitter le DFCI jusqu'au carrefour de route **21** – Aller à gauche, rejoindre D3. A gauche et à droite après le passage à niveau pour traverser **St Louis en l'Isle** (*Sourzac, à 1 km, lieu historique de passage des pèlerins*). A l'église tourner à droite vers l'Hopital.

Vous suivez ensuite la voie verte qui longe la voie de chemin de fer puis la rivière pour rejoindre

23 - Saint Front de Pradoux. Poursuivre sur la voie verte, traverser la D 709 La voie verte tourne à gauche au lieu dit Tendou pour aller tout droit. Au camping prendre à gauche la départementale pour franchir le pont et rejoindre:

25,5 – MUSSIDAN Place V. Hugo (Refuge).

*** Possibilité, surtout pour les cyclistes, de suivre intégralement la voie verte depuis Saint Astier jusqu'à Mussidan.**